

Communiqué de presse

Les associations Prévention Routière et Prévention et Modération annoncent la mise en œuvre d'un partenariat opérationnel

Paris, le 6 octobre 2020



Conclu pour 2 ans, le partenariat entre les associations Prévention Routière et *Prévention et Modération* porte sur le déploiement de programmes de sensibilisation visant à réduire l'accidentalité routière liée à la consommation d'alcool.

Les deux partenaires développent dans un premier temps un « kit de sensibilisation », spécifique à la problématique alcool, qui permet au réseau de bénévoles de l'association Prévention Routière de disposer d'outils renouvelés et harmonisés pour mener leurs actions sur le terrain.

Clé en main, le kit Prev&Go, est modulable, et donc adapté à tous les publics (jeunes conducteurs, collaborateurs d'entreprise, seniors ...) et à toutes les occasions (sorties de soirée, forums, événements en entreprises ...).

Il sera complété dans un second temps par des témoignages vidéo de personnes victimes ou témoins d'accidents, utilisables dans l'ensemble des programmes à vocation pédagogique de l'association Prévention Routière.

Chaque année, 30%¹ des accidents mortels sur la route sont dus à une consommation excessive d'alcool. A noter que 63 % des conducteurs alcoolisés impliqués dans un accident mortel ont un taux d'alcoolémie supérieur à 1,5 g/l.

Zoom sur le kit 

Prév&Go est un ensemble de matériel de sensibilisation dédié à la thématique *Alcool et conduite*, il comprend :

- Une mallette « Doses bar – Doses maison »
- 2 éthylotests Ethyway
- Un kakémono
- Un parcours « Lunettes Alcool »
- Des flyers de sensibilisation

Pour la réalisation d'ateliers interactifs...

- Temps de réaction
- Parcours « Lunettes alcool »
- Simulateur d'alcoolémie
- « Doses bar-Doses maison »
- « Vélo 10 erreurs »
- « Voiture 10 erreurs »
- ...



[1 https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etat-de-l-insecurite-routiere/bilans-annuels-de-la-securite-routiere/bilan-2019-de-la-securite-routiere](https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etat-de-l-insecurite-routiere/bilans-annuels-de-la-securite-routiere/bilan-2019-de-la-securite-routiere)

« Nous sommes convaincus que la sensibilisation de terrain est fondamentale pour lutter efficacement contre l'accidentalité liée à l'alcool, en complément d'une politique de contrôles ciblés et d'un accompagnement spécifique des conduites délictuelles, » déclare Michel Gayraud, Président de Prévention et Modération.

« Nous nous réjouissons donc de ce partenariat qui permettra également de développer des synergies opérationnelles entre les bénévoles de l'association Prévention Routière et les salariés des entreprises que nous représentons, » ajoute Michel Gayraud.

« Nous espérons grâce à ce partenariat pouvoir démultiplier l'impact de nos actions terrain pour sensibiliser chaque année de plus en plus de personnes aux dangers de la conduite sous l'emprise de l'alcool, » commente Anne Lavaud, Déléguée générale de l'association Prévention Routière.

« Avec ce partenariat nous souhaitons également encourager l'engagement indispensable des acteurs économiques dans la lutte contre l'insécurité routière, » ajoute Anne Lavaud.



Créée en 1949, l'association Prévention Routière est reconnue d'utilité publique depuis 1955. Elle conduit ses actions dans de multiples domaines : l'éducation routière des enfants et adolescents, la sensibilisation et l'information du grand public et la formation continue des conducteurs (salariés des entreprises, conducteurs seniors). Elle intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics pour faire des propositions visant à améliorer la sécurité routière.

Le réseau de l'association Prévention Routière, implanté sur tout le territoire national, et ses 1 300 bénévoles permettent de mener chaque année des milliers d'actions locales pour sensibiliser les usagers de tous les âges et milieux aux risques de la circulation. Avec 80 000 adhérents et donateurs, elle est aujourd'hui l'une des principales associations loi 1901 de France. <https://www.preventionroutiere.asso.fr/>



Créée en 2019 par Brasseurs de France, la Fédération Française des Spiritueux et la Fédération Française des Vins d'Apéritif, l'association *Prévention et Modération* a pour mission de fédérer l'ensemble des initiatives des organisations professionnelles en matière de consommation responsable des boissons alcoolisées.

Les programmes de l'association se développent principalement dans trois directions :

- Prévention des comportements à risque.
- Promotion des comportements responsables.
- Engagement des professionnels dans la prévention.

Contacts presse :

Association Prévention Routière

Sophy Sainten-Bourguignon - 06 38 83 11 25 - s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

Prévention et Modération

Nicky Guertin - 06 22 73 64 73 - nicky.guertin@icloud.com